



CARTES D'INFORMATION

destinées aux patients traités par un agent protecteur de l'os

Vous avez prescrit un traitement afin de prévenir des complications osseuses.

Tous les traitements peuvent s'accompagner d'effets indésirables, bien qu'ils ne soient pas observés chez tous les patients.

Cette carte d'information destinée aux patients contient des informations importantes que les patients doivent connaître avant et pendant le traitement.

Carte d'information destinée aux patients traités par un agent protecteur de l'os

Suivi du taux de calcium

Un traitement avec des agents protecteurs de l'os peut entraîner une **diminution du taux de calcium** dans votre sang (hypocalcémie). Vos os stockent du calcium et le libèrent lors de leur destruction. Étant donné que le traitement diminue cette destruction osseuse, il y aura moins de calcium libéré dans la circulation sanguine. Le risque est accru si votre fonction rénale est réduite.

Quels sont les symptômes possibles de l'hypocalcémie?

- Des tiraillements ou des crampes dans les muscles
- Une insensibilité ou des picotements dans les doigts, les orteils ou autour de la bouche
- Peau sèche, sensation de brûlure



AVANT le traitement

- Votre taux de calcium dans le sang sera mesuré avant le début de votre traitement.

PENDANT le traitement

- Votre médecin contrôlera régulièrement le taux de calcium dans votre sang.
- Il est important de prendre **des suppléments de calcium et de vitamine D quotidiennement**, et cela sur toute la durée de votre traitement. Ceci est obligatoire même si le taux de calcium était normal en début de traitement. C'est uniquement en cas d'hypercalcémie que votre médecin peut décider de réduire ou d'interrompre ces suppléments.
- Il est important de combiner ces suppléments avec **des repas variés et équilibrés qui contiennent suffisamment de calcium et de vitamine D**.

N'hésitez pas à prendre tout de suite contact avec votre médecin si vous ressentez un des effets indésirables mentionnés précédemment.

